


 Communauté de Communes
DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
Communes du Pays
des PaillonsOBJET :
Acquisition d'une balayeuse

Décision n° 20 12 23

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance non ouvert au public mais retransmis en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Gérard Branda, Noël Albin, Edmond Mari, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Messieurs Gérard De Zordo, Armand Gasiglia, Madame Lykke Saviane, Madame Nicole Colombo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Alexandra Russo, Monsieur Philippe Mineur, Mesdames Sophie Esposito, Sandrine Guglielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey à Monsieur Jean-Claude Vallauri, Monsieur Jean-Marc Rancurel à Monsieur Michel Lottier, Monsieur Chritian Dragoni à Monsieur Joël Gosse, Monsieur Gérard Saramito à Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Alain Alessio à Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard à Monsieur Francis Tujague, Monsieur Alain Michellis à Madame Michèle Maurel, Madame Germaine Millo à Monsieur Maurice Lavagna.

Madame Sophie Esposito a été nommée secrétaire de séance.

Le Président explique que l'acquisition d'une balayeuse de voirie s'avère nécessaire pour faciliter l'entretien des hauts et bas de quai d'ECOVAL PAILLONS, la nouvelle déchetterie de Contes. La commune de Peille a proposé à la CCPP de lui vendre, pour l'euro symbolique, sa balayeuse dans un but d'intérêt général. Le maire a pour cela adressé un arrêté de cession au président. Il est proposé d'accepter cette cession.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,
après en avoir délibéré,**

- **décide** d'accepter la vente de la balayeuse de la commune de Peille pour l'euro symbolique.
- **autorise** le Président à procéder aux formalités d'acquisition.

Nombre de conseillers
en exercice : 38

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRESIDENT
M. LAVAGNA**